

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département  
de l'ESSONNE

**VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE**

Arrondissement  
de PALAISEAU

Nombre de membres  
en exercice : 39  
présents : 36  
absents excusés représentés : 2  
absent : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU LUNDI 28 AVRIL 2014**

L'an DEUX MILLE QUATORZE, le **28 avril à 18 heures 30**, le Conseil municipal de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué à la salle des mariages de la Mairie 48, avenue Charles de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Eric MEHLHORN, Maire,

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Eric MEHLHORN, M. Jacques PATAUT, Mme Anne-Marie GERARD, M. Daniel GUETTO, Mme Réjane MALGUY, M. Daniel JAUGEAS, M. Sébastien BENETEAU, Mme Joëlle EUGENE, M. Christophe GUILPAIN, Mme Marie-Lucie CHOISNARD, M. Mathieu FLOWER, Mme Marie-France BELLIARD, Mme Véronique LABBE, M. Jean-Charles HENRY, Mme Sylvie LAIGNEAU, Mme Laurence PINON-CHEVALLIER, Mme Catherine CHEVALIER, M. Franck BOUZIN, Mme Nathalie CAILLEAU, Mme Sandrine VIEZZI, Mme Guilène DESIREE, Mme Claude FERREIRA, M. Cyrille GEORGES, M. Nicolas FROGER, M. Romain PICON, M. Alexis TEILLET, M. Jacques SENICOURT, M. Jean-Marc DEFREMONT, M. Laurent LIEPCHITZ, M. Pierre GUYARD Mme Lydia BERNET, Mme Eva SAS, Mme Jocelyne MAINTIER-LANG (à partir du point n°2), M. David FABRE, M. Tony ROLLAND, Mme Audrey GUIBERT.

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Mme Nadège ACHTERGAELE (pouvoir donné à M. Eric MEHLHORN)  
M. Bernard BLANCHAUD (pouvoir donné à M. Romain PICON)

**ABSENT**

Mme Laurence SPICHER-BERNIER

Secrétaire de séance : Mme Claude FERREIRA

**N° 1/044 à 6/049**

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance  
dans lesquelles ont été prises les présentes délibérations a été affiché à la porte de la Mairie  
conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

### COMPTE-RENDU DE SEANCE

(Article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Secrétaire de séance : Mme Claude FERREIRA

Le Conseil municipal,

#### FINANCES

➤ **1/044**

**A la majorité,**

**Contre : M. Sénicourt, M. Defremont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Sas, M. Rolland, Mme Guibert.**

FIXE, pour l'exercice 2014, les taux d'imposition des trois taxes directes locales comme suit :

- 24,82 % pour la taxe d'habitation
- 12,90 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 50,82 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Les produits issus de l'application de ces taux s'élèvent à :

- 14.516.722,00 € pour la taxe d'habitation
- 5.963.154,00 € pour la taxe sur le foncier bâti
- 35.574,00 € pour la taxe sur le foncier non bâti

APPROUVE la participation communale au budget principal du SIAHVY pour un montant de 209.760,57 €.

➤ **02/045**

**A l'unanimité,**

AUTORISE les modifications du programme d'investissement pluriannuel concernant le Contrat Régional et portant sur le Gymnase Champagne ;

FIXE à 141.000,00 euros le montant des crédits de paiement qui seront ouverts à la section d'investissement du budget primitif de l'exercice 2014.

➤ **03/046**

**A la majorité,**

**Contre : M. Sénicourt, M. Defremont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Sas, Mme Maintier-Lang, M. Fabre, M. Rolland, Mme Guibert.**

VOTE le budget primitif de la Ville pour l'année 2014, arrêté à la somme de 55.345.868,00 euros en recettes et en dépenses. Ce budget s'élève à 48.844.867 euros pour la section de fonctionnement et à 6.501.001,00 euros pour la section d'investissement.

Le budget primitif de la Commune 2014 est équilibré comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	44.744.866,00 €	48.754.867,00 €
Opérations d'ordre	4.100.001,00 €	90.000,00 €
<b>Total</b>	<b>48.844.867,00 €</b>	<b>48.844.867,00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	6.411.001,00 €	2.401.000,00 €
Opérations d'ordre	90.000,00 €	4.100.000,00 €
<b>Total</b>	<b>6.501.001,00 €</b>	<b>6.501.001,00 €</b>

➤ 4/047

A l'unanimité,

**Abstentions : M. Sénicourt, M. Defremont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Sas, M. Rolland, Mme Guibert.**

VOTE le budget primitif de la Régie de transports pour l'année 2014, arrêté à la somme de 604.612,00 euros en recettes et en dépenses. Ce budget s'élève à 565.000,00 euros pour la section de fonctionnement et à 39.612,00 euros pour la section d'investissement.

Le budget primitif de la Régie de transports pour l'année 2014 est équilibré comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	525.388,00 €	565.000,00 €
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>39.612,00 €</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>565.000,00 €</b>	<b>565.000,00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	39.612,00 €	
<i>Opérations d'ordre</i>		<i>39.612,00 €</i>
<b>TOTAL</b>	<b>39.612,00 €</b>	<b>39.612,00 €</b>

### **AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE**

➤ 5/048

A l'unanimité,

AUTORISE le Maire à formuler auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales une demande d'aide à l'investissement au taux le plus élevé possible pour le financement des travaux et de l'équipement du Relais Assistants Maternels implanté au sein de l'équipement public à vocation intergénérationnelle situé au 59/61 avenue du Vert Galant/avenue de la Belle Gabrielle.

➤ 6/049

A la majorité,

**Contre : M. Sénicourt, M. Defremont, M. Liepchitz, M. Guyard, Mme Bernet, Mme Sas.**

S'OPPOSE à la mise en place du décret n°2013/77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ;

DECIDE de ne pas appliquer ce nouveau dispositif de changement des rythmes scolaires à l'école publique de Savigny-sur-Orge à la rentrée 2014, en conséquence, la commune de Savigny-sur-Orge ne transmettra aucune modification des horaires scolaires au DASEN ;

DEMANDE l'abrogation pure et simple de ce décret sur la réforme des rythmes scolaires.

Fait à Savigny-sur-Orge, le 29 avril 2014

**Le Maire,  
Conseiller général**

**Eric MEHLHORN**